

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	09
Votants	11

L'an deux mille dix ;

Le 28 Juin 2010 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 23/06/2010

**PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – ESCRIOU – AUDIBERT - BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX - YACOUB**

**REPRESENTES : Mr HEURA par Mr ESCRIOU  
Mme ROBERT par Mr YACOUB**

**ABSENTS : Mmes et Mrs BEUCHE - DE LA ROCCA – DUJON - PAILLOTET**

**Secrétaire de séance : Mme BENABEN**

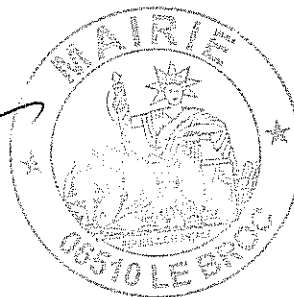
M. le Maire présente au Conseil le courrier de Mme ROLLAND Christelle, locataire d'une habitation communale, située 146 Rue de la Voûte, Lieu dit Basse Ferrage à Le Broc, qui compte tenu de son état de santé n'est pas en mesure de supporter les nuisances sonores relatives au chantier voisin, et demande la résiliation anticipée de son bail au 30 juin 2010. Elle souhaite la mise à disposition gratuite de son logement, le temps pour elle d'organiser son déménagement prévu début août.

**Le Conseil Municipal, l'exposé de M. le Maire entendu,**

- donne son accord pour résilier de manière anticipée le bail de Me ROLLAND Christelle au 30 juin 2010
- Autorise le maire à lui accorder un logement à titre gratuit sur la période précédent le déménagement.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,  
Emile TORNATORE**



**Et ce par : - Voix pour : 11  
- Voix contre : 0  
- Abstention : 0**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 01/07/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 01/07/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication.